

Grand Prix de la réflexion impertinente du Cercle des entrepreneurs du futur



De gauche à droite, les lauréats Marjorie Jouen, Jean-Pierre Chevalier, Maria Nowak et Pierre-Frédéric Ténrière Buchot, en compagnie de l'animateur du prix, Michel Godet. DR

Le Grand Prix de la réflexion pertinente et impertinente, telle est la nouvelle distinction créée par le Cercle des entrepreneurs du futur à l'attention des chercheurs, consultants et autres professionnels pour enrichir le débat sur des thèmes émergents et controversés concernant l'entrepreneuriat et le développement durable. Pour cette première édition, le jury du prix présidé par le recteur Christian Forestier et orchestré par le professeur Michel Godet (Cnam), animateur du Cercle, a récompensé à la Fédération nationale des travaux publics,

trois lauréats, décernant un prix de 5 000 euros à chacun. Jean-Pierre Chevalier, professeur titulaire de la chaire de matériaux industriels, métalliques et céramiques au Cnam, s'est distingué pour sa communication sur les nouveaux vieux matériaux et les enjeux du XXI^e siècle : développement durable, énergie et CO₂.

Marjorie Jouen, qui travaille à Bruxelles au Comité des régions et conseille l'association Notre Europe, a de son côté été récompensée pour sa communication sur « le développement local endogène, parent pauvre des stra-

tégies de développement ». Enfin, Pierre-Frédéric Ténrière Buchot, gouverneur du Conseil mondial de l'eau, membre de l'Académie de l'eau et vice-président du programme solidarité eau, a vu sa communication sur l'apostasie durable saluée.

Un prix spécial a été décerné à la spécialiste du micro-crédit et présidente de l'Adie, Maria Nowak. Ces communications sont disponibles sur le site www.lapropective.fr. Le prix sera renouvelé l'an prochain et élargi aux thèmes de l'innovation et des services.

CAROLE BELLEMARE.